



Editorial



Antoine Grau,
Maire de Lagord
1^{er} Vice-Président
de la CdA de La Rochelle

Chères Lagordaises,
Chers Lagordais,

Voilà l'été et toutes ses promesses de bons moments partagés, de plaisirs au grand air, d'instantanés culturels à savourer sans modération. Célébrons donc, après cette période d'intenses frustrations dues à la situation sanitaire, le retour du bal populaire de Lagord, le concert « Classique au Parc » avec deux virtuoses sur scène au cœur du parc Charier, ainsi que les deux rendez-vous de l'été avec le cinéma. Bien sûr, ces événements à venir ne doivent pas nous faire oublier que la prudence et le respect des gestes barrières restent de mise pour se protéger et protéger les autres de la trop fameuse covid.

À venir, les premiers ateliers et forums publics dans le cadre de la concertation pour inventer ensemble le Lagord de demain, le lancement également de ce principe de budget participatif selon lequel nous soutiendrons vos meilleures idées pour le bien de notre commune. Du côté du parc bas carbone Atlantech, ce sont des bâtiments d'un programme ambitieux qui commencent à émerger, avec 330 habitations au total destinées à 40% à du logement locatif social, 20% à de l'accession à de la propriété abordable et 20% à de l'accession libre. Ce programme d'aménagement et d'urbanisme trouvera bien sûr toute sa place dans la dynamique de développement de la commune de Lagord.

À la rentrée, le Forum des Associations, l'accueil des nouveaux arrivants et la 11^{ème} Fête de la Biodiversité consacrée aux mobilités douces sont programmés. D'ici là, je vous souhaite de bonnes vacances et le meilleur été possible.



PARLONS EN

Construire le Lagord de demain, c'est aussi écouter la voix, l'opinion, l'avis de tous les Lagordais. Alors, n'hésitez pas à exprimer vos idées, à interroger l'équipe municipale sur tous les sujets qui vous intéressent. Pour cela, envoyez-nous vos suggestions, réflexions et questions à : communication@lagord.fr. À cet effet, nous réserverons un espace d'échanges dans nos prochaines publications.



RETOUR EN IMAGES

■ LE STADE ROCHELAIS A LAGORD !

18 mai - Jules Le Bail, Kevin Gourdon, Grégory Aldritt, Romain Sazy, Arthur Joly et Facundo Bosch (de gauche à droite sur la photo) sont tous des joueurs du Stade Rochelais, mais aussi tous des habitants de Lagord. À l'invitation d'Antoine Grau, maire de la commune, et avec toutes les précautions sanitaires en vigueur, ceux qui allaient disputer (et perdre de justesse) la première finale de Champions Cup de l'histoire des Jaune et Noir sont venus saluer les élus et les agents municipaux devant la mairie.



■ MUSIQUE EN FÊTE A LA MEDIATHEQUE

19 juin - Organisée dans le patio et la salle de spectacle de la médiathèque de Lagord, la première édition de Musique en fête a réjoui les spectateurs venus écouter successivement de belles sonorités jazz, les chansons de l'Accord Trio (photo) puis le quatuor classique des Musicantes. Un après-midi et une soirée qui en appellent d'autres dans les années à venir...



■ VISITE DU CHANTIER ALMA TERRA

3 juin - Réalisés selon une qualité des environnements intérieurs et dans le respect d'une sobriété énergétique, 333 logements verront le jour au cœur du parc bas carbone Atlantech dans deux ans environ. D'ici là, les travaux avancent à grand train et le programme immobilier baptisé Alma Terra prend forme à vue d'œil. Ce printemps, plusieurs élus de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et de la Ville de Lagord, dont Antoine Grau, maire de notre commune et 1^{er} Vice-président de la CdA, étaient invités à visiter le chantier en cours de finalisation pour la partie gros-œuvre et structure bois.



■ QUESTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

23 juin - Serait-il possible de mettre en place un système de collecte des déchets verts à domicile, 1 à 2 fois par mois ? À quand l'installation de la fibre optique dans la rue Charles Nicolle ? Pourquoi l'échangeur du Fief Rose ne fait-il plus partie des projets étudiés par la CdA ? : dans le but de faire davantage participer les Lagordais à la vie citoyenne de leur commune, des questions posées au préalable via le site internet et le Billet d'actualité municipal ont reçu des réponses de la part des élus. Programmée en préambule du dernier conseil municipal, cette première séance de « questions-réponses » ne sera pas la dernière.



■ DES BALADES CITOYENNES

16 juin - Parties du parc Charier et de la rue des Cerisiers, les balades urbaines dédiées au « nettoyage citoyen » et destinées à sensibiliser au respect de notre cadre de vie ont réuni des habitants de tout âge. Initiée par le Conseil des Jeunes de Lagord et soutenue par l'antenne rochelaise de l'association Surfrider, cette initiative a permis de ramasser de nombreux déchets et de montrer une nouvelle fois que vivre dans une ville propre reste l'affaire de tous. À cette occasion, chaque participant était invité à prendre les photos les plus expressives possibles, avec, à la clé, une exposition à la médiathèque de Lagord cet été.



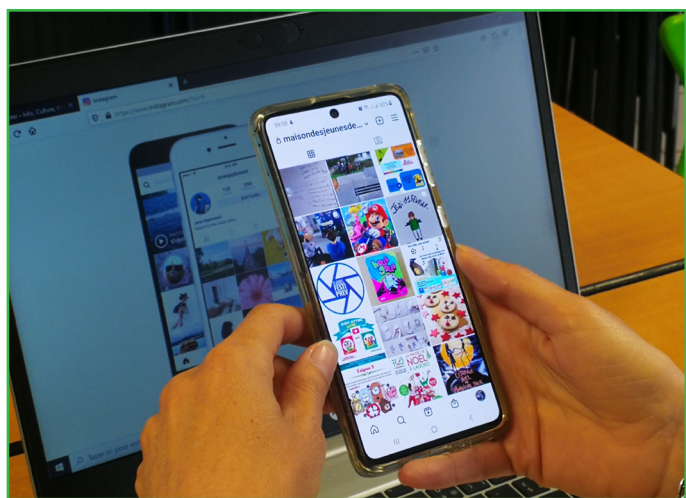
Tout l'été - Maison des Jeunes

Du 5 juillet au 3 septembre, la Maison des Jeunes située square des Echassiers à Lagord va vivre au rythme des activités à forte tonalité « nature » proposées par Marie et Racine, les hôtes des lieux. Initiation au paddle, journée pêche, sortie vélo, séance accrobranche, atelier bricolage, après-midi « transfo », soirée « djeuns » : personne n'aura le temps de s'ennuyer cet été du côté de la MJC.

Les inscriptions se font sur place (1 bis, square des Echassiers), les tarifs des sorties et activités proposées variant en fonction des ressources des familles.

Renseignements : 05 46 27 06 19 - 06 33 43 07 37

Compte Instagram : [maisondesjeunesdelagord](#)



7 juillet / 25 août - Ciné pique-nique

A l'affiche respectivement les mercredis 7 juillet et 25 août, *Le Prince oublié*, de Michel Hazanavicius, et *Zootopie*, film d'animation, marqueront le retour du Ciné pique-nique. Prévu dans la rue des Arts, juste en face de la médiathèque, ces soirées débiteront à 16h30 par le verre de la convivialité, se prolongeront par un dîner (n'oubliez pas vos paniers-repas !), seront animées par la guinguette du Centre socio-culturel « Asso les 4 Vents » et se termineront en apothéose par la projection d'un long métrage programmé.

23 juillet - Concert « Classique au Parc »

Avec la reprise des rendez-vous culturels, on se rend compte à quel point les concerts musicaux ont pu nous manquer, notamment *Classique au Parc* qui nous régale à chaque fois avec la prestation exceptionnelle de musiciens de renommée internationale dans le fabuleux environnement du parc Charier. Pour cette nouvelle édition, venez-vous régaler de la clarinette de Pierre Génisson, lauréat du prestigieux concours international Carl Nielsen, 1^{er} Prix et Prix du public du Concours international Jacques Lancelot de Tokyo, accompagné du pianiste Bruno Fontaine dans un répertoire haut en swing autour du célèbre Benny Goodman.

Entrée libre, dans le respect des gestes barrières et des conditions sanitaires en vigueur.

Renseignements au 05 46 28 91 60 ou mediatheque@lagord.fr

13 juillet - Bal populaire

De la musique, de la danse, un repas convivial et une retraite aux flambeaux : tous les ingrédients seront réunis à Lagord pour célébrer comme il se doit la Fête Nationale. Après un accueil dès 18 heures dans le parc Charier, les festivités commenceront par un apéritif offert par la municipalité et au son du groupe Calhan. A suivre dans le programme, le concert du groupe « Le Biscuit » accompagnera les convives du repas pour lequel il aura fallu réserver*.

A 22h30, la fameuse retraite aux flambeaux menée au rythme des musiciens de l'Harmonie Sainte Cécile partira du parvis de la mairie, avec un retour prévu au parc Charier... sur un pas de danse bien sûr.

* Repas à réserver auprès du restaurant Les Gourmets : 05 46 67 98 98



LA ROCHELLE
CLASSIQUE AU PARC

PIERRE GÉNISSON & BRUNO FONTAINE
CLARINETTE ET PIANO

—
A BENNY GOODMAN STORY
RHAPSODY IN BLUE, LES 3 PRÉLUDES
DE GERSHWIN, SONATE DE POULENC...

VENDREDI 23 JUILLET 2021 - 18H
PARC CHARIER - LAGORD

En cas d'intempéries,
le concert aura lieu à la salle
polyvalente de Lagord.

GRATUIT

« BILLET D'ACTUALITÉ »
CLASSIQUE AU PORT

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

lagord
LA ROCHELLE AGGLOMÉRATION

4 septembre
Forum des associations

Rencontres, démonstrations, ateliers, tables rondes, jeux pour enfants : il y en aura pour tous les goûts, pour tous les âges et toutes les envies au Forum des Associations qui se tiendra le samedi 4 septembre après-midi au cœur du parc Charier. Une belle occasion de découvrir la richesse d'activités proposée par le monde associatif lagordais.



4 septembre
Accueil des nouveaux arrivants

Bienvenue aux nouveaux Lagordais ! C'est ce que diront Antoine Grau, Maire de Lagord, et le Conseil Municipal à l'heure de recevoir les nouveaux habitants dans la salle Charier pour un moment de convivialité.

Si vous venez d'arriver sur la commune et souhaitez mieux connaître celle-ci, vous serez les bienvenus. Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, merci de vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie (05 46 00 62 00).



18 septembre - Fête de la biodiversité

La sauvegarde de notre planète reste l'affaire de tous. Chaque année, la Fête de la Biodiversité porte ce message pour rappeler à chacun d'entre nous l'importance d'une transition durable et soutenable pour l'environnement que nous partageons. Pour l'acte 11, ce sont les mobilités douces (marche, vélo, trottinette...) qui seront à l'honneur, avec trois pôles comme autant de vertus reconnues pour ces modes de déplacement : l'amélioration de notre santé, la préservation de l'avenir de nos enfants et la redécouverte de notre environnement. Basés dans les Jardins partagés et autour, sur la rue du Fief des Jarries privatisée pour un circuit de « sensibilisation », les animations, tables rondes et ateliers proposés seront assurés par des associations comme Vive le vélo, les Petits Débrouillards ou encore la Brasserie des Objets. En parallèle, des circuits autour des refuges LPO (parc Charier, les Jardins Partagés, bois de la Boularde et du Clavier) seront mis en place. Une soirée bal guinguette clôturera cet après-midi dédié au développement durable.



ATTENTION AUX FORTES
CHALEURS !

En cas de fortes chaleurs, il est important de prendre certaines précautions :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- Boire 1,5 litre d'eau par jour, éviter l'alcool ;
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses ;
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur ;
- Donner des nouvelles régulières à ses proches.

Il est possible de s'inscrire ou d'inscrire un proche sur le registre des personnes vulnérables au CCAS au 05 46 00 62 04 ou solidarités@lagord.fr pour faire l'objet d'un suivi particulier.



BUDGET PARTICIPATIF

VOUS AVEZ UNE IDÉE POUR VOTRE VILLE ?



- 1 - Vous nous la proposez,
- 2 - Nous l'étudions,
- 3 - Vous votez,
- 4 - Nous réalisons vos meilleures idées.

DÉPOSEZ*
VOTRE PROJET
ENTRE LE 13 SEPT.
ET LE 15 OCT.

ENSEMBLE AU BOUT DE NOS IDÉES !

*Formulaire d'inscription
et règlement intérieur sur
www.lagord.fr

Demande d'informations à :
democratie.participative@lagord.fr

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

CONSEIL DES JEUNES ET PRÉVENTION ROUTIÈRE

Dans la continuité des Zones 20 et 30 installées sur Lagord depuis plusieurs années, les élus au Conseil des Jeunes ont souhaité proposer un projet de sensibilisation à la sécurité routière.

S'inscrivant parfaitement dans les actions de sensibilisation et de communication développées par les services de l'Etat, l'initiative prise par les élus du Conseil des Jeunes de Lagord renforce fortement le message en faveur d'une plus grande attention à la limitation de vitesse dans les zones 20 et 30 présentes sur le territoire de notre ville. Ainsi, après avoir réalisé plusieurs dessins, 4 d'entre eux ont été choisis pour apparaître sur des panneaux de prévention routière.

Installés sur l'ensemble des 5 quartiers de la commune, notamment à proximité des écoles, du collège, du lycée, des parcs et espaces de jeux pour enfants, 30 panneaux (6 «zone 20» et 24 «zone 30») rappelleront dès cet été aux usagers de la route leur obligation de prudence au volant aux abords de tous ces espaces de vie. Ayant pour thème les mobilités douces cette année, la fête de la Biodiversité se fera largement l'écho de ce projet porté par la jeunesse lagordaise depuis deux années.



QUESTIONS-RÉPONSES AUTOUR DES VOLS D'AVION

Organisée par la ville de Lagord, une réunion a permis aux représentants présents du comité de quartier de La Plouzière de recevoir des réponses de plusieurs acteurs de l'aéroport La Rochelle-Ile de Ré sur les nuisances sonores liées aux avions de tourisme et militaires sur notre commune. Extraits d'un échange constructif.

Pourquoi les avions ne respectent-ils pas l'altitude minimum de 3000 pieds au-dessus de Lagord, ni le tracé du « tour de piste » réglementaire ?

La réglementation en vigueur de l'aviation civile est strictement respectée quant à la trajectoire qui doit être prise par tout avion décollant de l'aéroport rochelais, ainsi que pour l'altitude de 330 mètres en-dessous de laquelle tout appareil survolant notre commune ne doit pas passer. La tour de contrôle surveille l'ensemble des vols concernant son site et veille au strict respect de ces règles. Si besoin, les opérateurs demandent aux pilotes de se remettre exactement sur le tracé autorisé. Pour information, ce sont 2800 vols d'avions basés à l'aéroclub qui sont dénombrés annuellement et 15 000 mouvements d'appareils, militaires comme de tourisme. Afin de concilier au mieux l'activité de l'aéroport et la vie des riverains, certains dispositifs sont améliorés. Ainsi, via un système de guidage satellitaire, les atterrissages « vent d'est » pour les vols commerciaux se feront côté mer à partir de cet été.



Pourquoi les vols se font-ils tous par le Nord ?

L'urbanisation étant de plus en plus importante au sud, vers La Rochelle, que la place pour le tour de piste est de plus en plus restreinte et oblige à privilégier l'option Nord.

Pourquoi les avions sont-ils si bruyants ?

Si tous les avions doivent être certifiés Calypso, à savoir respecter un certain nombre de décibels émis, la grande majorité sont équipés de silencieux. Cependant, plus un appareil est puissant, plus il est bruyant, et plus il est de conception moderne, plus il est silencieux. Dans l'absolu, la solution idéale serait de renouveler l'ensemble de la flotte.

Est-il possible d'intervenir sur le nombre de vols école et d'entraînement de l'armée de l'air ?

On peut demander à réduire ce nombre de vols, mais on ne peut rien imposer (ndlr : la Ville de Lagord a adressé un courrier en ce sens au Ministère des Armées, resté sans réponse à ce jour).

Comment peut-on informer de certaines anomalies constatées ?

Des données et des constats tangibles peuvent faire l'objet de réclamations. Le cas échéant, les pilotes concernés sont informés et peuvent se voir infliger des sanctions disciplinaires.

lagord.fr

Mairie : 1, rue de la Métairie 17140 Lagord - 05 46 00 62 00

Courriel : mairie@lagord.fr - Directeur de publication: Antoine Grau

Rédaction: Mairie de Lagord / Yann Vignaud - Maquette:

AGENCE-**IROKWA.COM**

Photos : Mairie de Lagord / Yann Vignaud / Studio Ouest / Shutterstock / DR

Ce document est imprimé sur du papier certifié PEFC N°1031-2690

Dépôt légal : Juillet 2021. Imprimé par Imprimerie MENARD.

lagord
CONJUGUONS NOS ÉNERGIES